ELECTIONS LEGISLATIVES du 4 MARS 1973

Circonscription de Saumur-Sud

CANTONS DE VIHIERS - THOUARCÉ - GENNES - MONTREUIL - SAUMUR - DOUÉ-LA-FONTAINE



Jean BEGAULT

51 ANS - ROSIÉRISTE
MAIRE DE DOUÉ-LA-FONTAINE
VICE-PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE
MEMBRE DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'EXPANSION ECONOMIQUE

ELECTRICES, ELECTEURS,

Placé, depuis un certain nombre d'années à la tête de responsabilités communales, constamment en butte aux difficultés que nous rencontrons pour réaliser nos projets et gérer nos communes participant, par ailleurs, au sein du Comité d'Expansion Economique et du Comité Régional de Développement Agricole et terriblement déçu de ne pouvoir concrétiser les travaux de ces organismes, malgré la volonté et la ténacité de tous les membres, j'ai décidé de me présenter à vos suffrages le 4 mars prochain, avec M. Louis ROBINEAU, Maire de Chacé, Vice-Président du District Urbain de Saumur, comme suppléant. Spontanément, le Mouvement Réformateur nous a apporté son soutien.

Il est grand temps que la majorité change. Ses méthodes heurtent tous les Français ; les investissements sont accordés à la volonté des ministres et passent à travers les hommes et les groupes financiers, au lieu d'être attribués suivant les besoins ; les scandales financiers, les largesses de dernière heure envers certains candidats, montrent le manque d'autorité d'une majorité à bout de souffle qui cherche à s'accrocher dans un dernier sursaut, sans soucis de dignité.

C'est tout cela qu'il faut changer et c'est ce que nous voulons faire avec le Mouvement Réformateur

ASSAINIR - CRÉER - DÉVELOPPER

dans le calme et avec tous ceux qui voudront, autour de nous, avec nous, participer à cette rénovation pour l'avenir de notre pays et de notre région dans la liberté, sans pour cela s'orienter vers des solutions extrêmes qui ne conviennent pas à notre idéal.

NOS CONVICTIONS - NOS PROJETS

- 1) Etre en priorité votre porte-parole à l'Assemblée Nationale.
- 2) Mettre en place dans chaque canton, **autour des responsables des collectivités locales, des groupes de travail socio-professionnels,** composés d'hommes et de femmes représentant les différents secteurs et toutes les couches de la population.
- 3) Travailler avec acharnement à obtenir les **infrastructures** indispensables à l'avenir de notre région. (logements sociaux, routes, téléphone, foyers socio-culturel, etc.)
- 4) Activer le développement :

a) **Pour la création d'emplois,** favoriser et rechercher les implantations industrielles dans les zones industrielles de Saumur, mais aussi dans les cantons de Vihiers, Thouarcé, Gennes, Montreuil, Doué, et parallèlement, aider les entreprises en place à se développer.

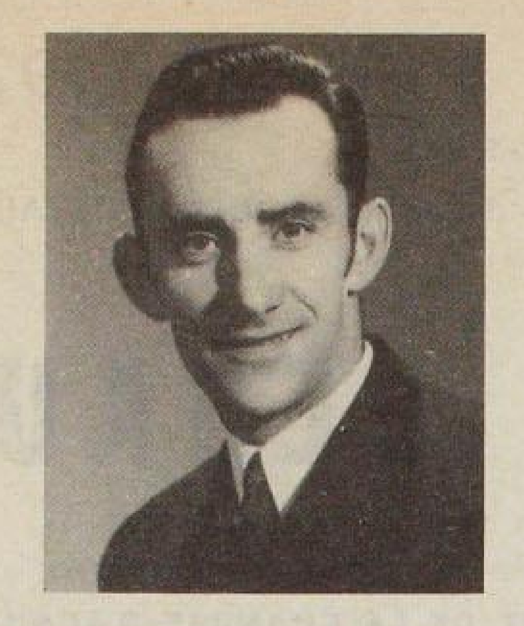
b) **Pour l'agriculture :**
1 - Financer la promotion et la formation des hommes ;
2 - Rechercher les débouchés pour les produits de cette région.
3 - Faire reviser le statut foncier.

c) **Pour le commerce et l'artisanat :**
1 - Soulager le petit commerce et l'artisanat des charges qui l'écrasent ;
2 - Relancer son activité, par une politique de promotion, par un statut nouveau, par le tourisme, par des prêts à long terme à taux réduit pour les aménagements.

Jean BÉGAULT

La candidature de Jean BEGAULT a reçu le soutien du

MOUVEMENT RÉFORMATEUR



Remplaçant éventuel :

Louis ROBINEAU

41 ANS - VITICULTEUR
MAIRE DE CHACÉ
VICE-PRÉSIDENT DU DISTRICT URBAIN DE SAUMUR

LA VOIE DÉMOCRATIQUE DU PROGRÈS

« Equilibre » villes - monde rural, serait-ce un vain mot ?

Assurément, je ne le crois pas.

Il fut un temps où, n'ayant encore aucune responsabilité dans la vie publique, je pensais que, quoi qu'on dise ou qu'on fasse, l'interpénétration des jugements monde urbain - monde rural était impossible à réaliser.

C'était l'époque où chacun étant sûr de son bon droit, de la légitimité de ses frontières, travaillait à sa manière, dans sa petite sphère, considérant inutile ou illusoire de faire un pas en direction de son voisin.

Mon entrée, beaucoup plus tard, comme représentant de la commune de CHACÉ au District Urbain de SAUMUR, me fit prendre conscience de ce que le dialogue est non seulement nécessaire, mais finalement possible et désiré par la grande majorité des élus.

Les temps sont changés, les esprits aussi heureusement, nous devons y être attentifs.

Alors pourquoi, dès lors, ne pas s'asseoir çà et là autour d'une table et parler « Avenir ».

Avenir de nos collectivités, avenir d'une région aux multiples aspects, aux multiples attraits et qui, si les hommes responsables ne savent pas en exploiter le charme et les ressources, n'offrira pas la qualité de vie à laquelle tous ceux qui vivent en son sein, aspirent.

Conscient des efforts déjà consentis par des élus locaux, mais persuadé de la nécessité de coordonner l'action de tous, je souhaite, aux côtés de Jean BÉGAULT, susciter la participation de groupes socio-professionnels, syndicaux, familiaux, à l'élaboration d'un programme cohérent de réalisations industrielles, agricoles ou autres, nous en avons tant besoin. Il y a des difficultés à vaincre, nous en sommes conscients, mais c'est en prenant le problème à bras le corps que nous lui trouverons une solution.

C'est tous ensemble, unis dans l'effort, tirant profit de nos idées diverses, en hommes courageux, que nous réussirons.

Notre seule chance c'est de s'imposer en « Maîtres de l'Ouvrage » sans subordination aucune aux technocrates qui nous gouvernent depuis tant d'années, exigeant que soient définies les priorités au plan national et essayant enfin de dégager une solution, sinon parfaite, au moins juste et équitable, aux aspirations profondes des hommes et des femmes de notre région.

Et ce sera là, de plus, un beau témoignage de notre respect de la Démocratie.

Louis ROBINEAU

QUELLES MESURES IMPORTANTES PRENDRA LE MOUVEMENT RÉFORMATEUR S'IL EST DEMAIN AU POUVOIR ?

◆ Il transférera immédiatement 20 milliards de dépenses improductives ou de prestige au **Logement**, à **l'Education**, à la **Santé**, à la **Formation** et aux **Transports.**

Cet argent servira essentiellement à financer les grands équipements collectifs qui sont la clé du développement économique français, et une politique de formation des hommes, seule chance véritable de progrès pour chacun.

◆ Il prendra également ces mesures :

— Gratuité de l'enseignement.
— Doublement des allocations vieillesse.
— Revalorisation des retraites.
— Salaire minimum à 1.000 Francs.
— Droit de vote à 18 ans.

◆ Il doublera, par transfert de l'Etat vers les régions, les ressources de celles-ci et des collectivités locales. Car seul le pouvoir régional, par le contrôle de ses élus, peut prendre des décisions conformes à l'intérêt des Français, là où ils vivent.

Imp. J. ETIENNE 49 DOUE